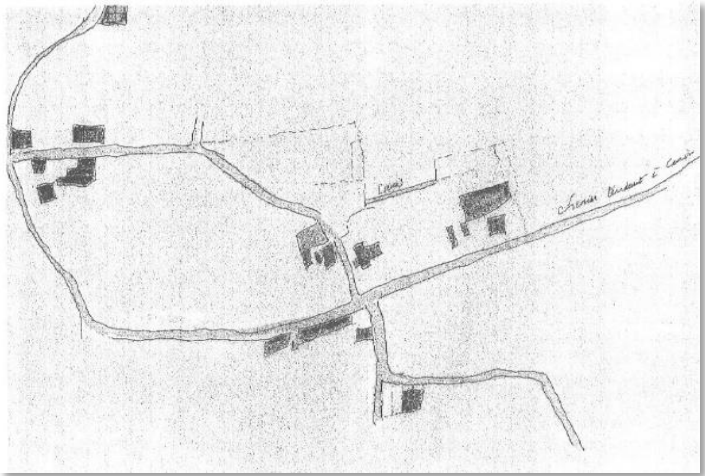


LA MAISON BERTHIER OU LA MAIRIE DE CONFIGNON

Dans l'expertise qu'elle a élaboré pour la Commune avant l'achat de la propriété Berthier¹, Leila el-Wakil, historienne de l'art et architecte, souligne que « les *mappes sardes* permettent de retrouver la trace de la propriété Berthier sous l'Ancien Régime. La *Mappe sarde de 1730* indique à cet emplacement, au carrefour entre le « *chemin tendant à Genève* » et celui descendant du village en direction de l'Aire, une propriété appartenant alors au *Sieur Marcel Nicolas*, comprenant plusieurs terres et bâtiments (Nos 2792, 2797, 29798, 2799). »



Selon Armand Brulhart, « *le sieur Marcel Nicolas* » se nomme *Nicolas Marcet*. Il a racheté la propriété autour de 1730, une propriété qui comprenait « une grande maison d'angle et un très long pressoir »².

L'habitation était donc accompagnée d'un « mas » de bâtiments, dépendances partiellement réutilisées par les propriétaires suivants, dont fait partie le vieux pressoir encore debout aujourd'hui.

En 1818, le domaine est inscrit au cadastre français au nom de la famille Gaspard Berthoud et de Pierre-Louis Gaudy.

« *A la fin du régime de la Restauration, en 1840, un libraire genevois, Michel Berthier, après avoir acquis le domaine Gaudy (ndlr : dont les bâtiments, résidence de la famille du poète Gaudy, datant de la fin du 18^{ème} siècle, se trouvaient à l'angle de la route de Soral et du chemin de Murlaz) fit raser les anciens bâtiments et construire, en retrait de la route, une maison de maître classique, avec son fronton triangulaire tourné vers la plaine de l'Aire et le Salève. La maison fut achevée en 1844 et le propriétaire reçut l'autorisation de placer "un portail et un mur sur la route communale tendant de Confignon à Perly". La propriété possédait sa propre fontaine, encore existante, et dans le jardin, un petit chalet néogothique. Devenu maire en 1854, Michel Berthier obtint le fermage des bords de l'Aire, mais il fut sanctionné pour avoir prélevé des lots de terre et ne fut réélu qu'en 1860. Il fallut attendre 1917 pour qu'un autre membre de la famille, Auguste Berthier, soit nommé maire, une fonction qu'il occupa durant 15 ans.* »³

La **famille Berthier** joue un rôle important dans l'histoire de Confignon.

Michel, important propriétaire foncier, devient maire de la toute jeune commune indépendante de Confignon. En tant qu'officier d'état civil, il présidera aux mariages catholiques.

¹ EL-WAKIL Leila : « Maison Berthier à Confignon » ; 18 janvier 2000, mandat de l'agence Sauvin et Born.

² BRULHART Armand : « Confignon : Notes d'histoire » ; Éditions Polytones ; Genève, 2001, p.155

³ Idem

« La maison devait, selon les volontés de la veuve de Michel Berthier, demeurer en indivision et sans changement pendant une génération à dater de 1884 : "Il est interdit à mes héritiers de la manière la plus rigoureuse pendant le terme de 30 ans à compter du jour de mon décès de vendre toute ou partie du domaine de Confignon. Cette propriété restera dans la famille, elle ne devra pas changer de nom. Elle sera cultivée et administrée avec le plus grand soin. Il sera permis, cela va sans dire, à une partie de mes héritiers de vendre des droits aux autres »⁴.

Dans l'étude de Leila el-Wakil, on trouvera encore la mention d'une « Notice biographique de Michel Berthier, composée et écrite par sa femme, Antoinette Guers », en page 8-9.

Auguste, fils de Michel, est ingénieur, mais aussi écrivain scientifique et savant dans plusieurs domaines. Un expert décrit ainsi ses biens fonciers : « Terrain en nature de vigne en bonne partie vieille ou très vieille et à renouveler, jardin, verger, prés, champs & bords boisés ou bouquets de bois ; la moitié environ de ces terrains de bonne qualité & en position favorable, l'autre moitié par contre en situation basse, gorgée d'eau souterraine & ayant grand besoin de drainer, enfin près de l'Aire en bord fortement exposé aux érosions des crues d'eau. »⁵ En politique, il est tout d'abord maire de Confignon de 1917 à 1932 : c'est lui qui fera construire la première salle communale, il poursuit sa carrière comme député indépendant au Grand Conseil. Dans sa chronique nécrologique, il est fait état de « son train de vie à Confignon dans la vieille et « somptueuse » demeure édifiée jadis par ses parents. »⁶

Dans la maison, des caves voûtées attestent de l'activité viticole du domaine. On y trouve d'immenses tonneaux qui ont sans doute été construits à l'intérieur même du site.

« A l'arrière, l'exploitation était entièrement dédiée à une grande vigne bien exposée sur ce lieu nommé « Vers la Plantaz ». Toute la région était plantée de vignes, mais aucune ne pouvait rivaliser par ses dimensions avec celle de ce protestant de Genève (ndlr : Nicolas Marcet, propriétaire de 1730 à 1818 environ). »⁷



Vendanges dans la propriété Berthier
Archives Mémoire de Confignon

« En 1860, il y avait à Confignon 36 hectares plantés en vignes. (...) A part le coteau, ces vignes étaient plantées en « hutins » qui formaient des lignes de « cordons » entrelacées tendus à une certaine hauteur, assez espacés et permettant une culture intercalaire. Mais ce mode de plantation n'est pas favorable à la bonne qualité du vin. Il fut abandonné par la suite et la superficie des vignes diminua de moitié. (...) Les principaux clos appréciés par les amateurs de bon vin, s'appellent Murcie, Saint-Victor, La Boule, La Farette, l'Enfer, Beauvent. »⁸

⁴ EL-WAKIL Leila, p. 5

⁵ Idem, p. 5-6

⁶ Idem, p. 4

⁷ BRULHART Armand, p. 155

⁸ BERTHET Joseph-C : « Histoire d'un village, 1851-1951 » ; publié à l'occasion du centenaire de la commune ; Confignon, 1951, p.197

En **1998**, après le décès de la dernière propriétaire occupant les lieux, Madame Berthier-Trouillier, la commune rachète la maison dans l'idée sauvegarder cet important morceau du patrimoine communal.

La Commune s'est beaucoup élargie, un nouveau quartier a été construit à Cressy, faisant presque doubler la population. L'administration communale doit s'étoffer et le bâtiment de mairie sur la place est devenu trop exigü. Les autorités décident donc de transformer la Maison Berthier et ses dépendances pour en faire une nouvelle mairie qui puisse abriter les locaux nécessaires à l'administration communale et aux organes politiques (Exécutif, Conseil municipal, commissions). Conflignon ne possède pas d'autre parcelle permettant de réaliser un tel projet.

En **2000**, un budget de 5,4 millions est voté par le Conseil municipal, décision contrée par un référendum qui aboutit le 4 mars 2001.

51.6 % des citoyens de Conflignon refusent le crédit de construction. La Commune doit donc revoir sa copie à la baisse. Elle renonce notamment à construire une salle pour le Conseil municipal et des locaux pour les commissions dans l'ancien pressoir.

L'ancien Pressoir :

« *Le bâtiment du pressoir apparaît déjà construit en 1811.* »⁹ Il fait partie d'un ensemble de petites maisons datant probablement de la période française.

Une expertise réalisée à la mort de Michel Berthier n'attribue aucune valeur à ces bâtiments ruraux décrits comme « dans un état de vétusté et de délabrement avancé », alors qu'une nouvelle expertise, en 1888, fait état d'une « *dépendance maçonnerie couverte tuiles avec un pressoir en bois très vieux & un petit dit en pierre & fer, accessoires, considérés comme immeuble par destination.* »¹⁰

Le vieux pressoir est toujours debout et c'est celui que nous connaissons aujourd'hui.

Sa rénovation et son réaménagement font partie des projets de travaux de la Mairie lorsqu'elle rachète le domaine. Cependant, ses plans sont contrecarrés par le référendum populaire qui aboutit, en 2001, contre le budget de transformation de la propriété voté par le Conseil municipal. Elle doit donc revoir ses projets à la baisse et finalement, seuls le toit et la structure du bâtiment sont consolidés. Le reste des travaux et l'aménagement ne sont lancés qu'en 2022.

A propos des fontaines de Conflignon

Parmi les auteurs ayant écrit sur Conflignon, seul Armand Brulhart aborde la question des fontaines, une question qui ne semble pas si claire que cela. On trouvera cette documentation aux pages 149 à 151 de son ouvrage.

La question de l'approvisionnement en eau est pourtant cruciale.

Le sol du coteau est gorgé d'eau. Les propriétaires creusent tout d'abord des puits sur leurs terres pour fournir l'eau à leurs fermes, mais il n'y a pas d'approvisionnement

⁹ BRULHART Armand, p. 155

¹⁰ El Wakil, p. 5

public. Or il devient évident que « *tous les hameaux d'une certaine importance devaient posséder leur fontaine* »¹¹ (...)

En **1868**, la commune contracte un *abonnement d'eau* à la machine hydraulique d'Onex : 4 litres à la minute répartis entre les fontaines du village, pour résoudre la question cruciale de l'accès à l'eau potable.

Dès **1870**, une commission spéciale de la commune est nommée pour s'occuper des fontaines et de leur entretien, ce qui prouve bien « *le caractère précieux de l'eau et la surveillance dont elle est l'objet* »¹²

A cette époque, Confignon semble s'être équipée de quatre fontaines à Confignon-Dessus (le village) et autant à Confignon-Dessous (hameau en-dessous de la route de Soral), dont deux privées, celle de la maison Berthet et celle du château Morand, toutes deux au chemin de Pontverre. Certaines n'existent plus aujourd'hui, seules la fontaine couverte au chemin de Vuillonex et celle de la route de Soral subsistent.

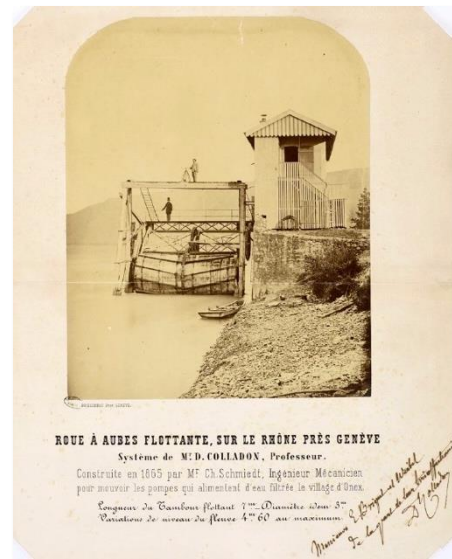


Photo Henri Boissonnas, après 1865
<https://bge-geneve.ch/iconographie/oeuvre/phot36p-onex-01>
Collections du Centre d'Iconographie de la Ville de Genève



BRULHART Armand, p. 150

La **fontaine Berthier**, est signalée dès 1867, le long du chemin de Murlaz. C'est une appellation qui prête à confusion, dit Armand Brulhart. En effet, cette fontaine est bâtie dans une sorte d'enclave entre le domaine public et domaine privé ; malgré son emplacement, elle semble bien être l'une des fontaines privées du village (celle de la propriété Berthier), mais on sait que dans la propriété même, il existait aussi une fontaine d'ornement à usage privé.

Non loin de là, on cite encore l'existence d'une « *Fontaine des Boules* », communale celle-là, au lieu-dit des « *Les Boules* », au-dessous de la Croix de Chavan(t), fontaine dont certains travaux sont mentionnés dans les comptes-rendus de la commission spéciale. On n'en a malheureusement aucune représentation.

¹¹ BRULHART Armand, p. 149

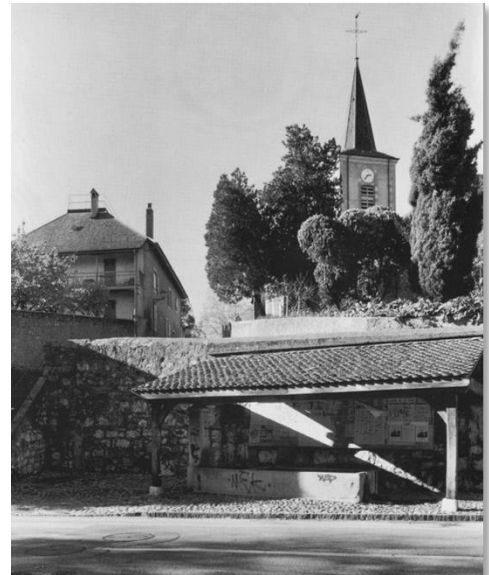
¹² BRULHART Armand, p. 215

On mentionne aussi une « *Fontaine de Chavan(t)* », près de la croix du même nom, qui aurait pu aussi porter le nom de fontaine des Boules. Deux fontaines qui n'en font qu'une ? Rien n'est donc très clair !

En **1887**, la commune fera équiper son territoire de canalisations des *Forces motrices* pour l'eau.

La fontaine qui fait face à la propriété Berthier, **sur la route de Soral**, est une des seules rescapées. Elle est communale.

En 1873, on lui ajoute un couvert après qu'on ait corrigé la rampe de l'église et qu'on ait construit un nouveau mur. « *La plus importante* (ndlr : transformation) *se situe en 1897 lors des travaux de la route de Soral où l'ancien chemin fut remplacé par un escalier. Simple, elle est devenue indissociable des vues de Confignon (...).* »¹³



*Fontaine de la route de Soral
Source inconnue*

Aujourd'hui les fontaines publiques ont perdu leur fonction vitale de sources uniques d'eau potable pour la population. Elles restent cependant des sources de rafraîchissement bienvenues pour les promeneurs ou les joggers.

Une fontaine qui ne coule pas est une fontaine triste ou n'en est plus une !

La fontaine Berthier était de celles-là, mais lors des travaux d'assainissement entrepris dans le cadre des promenades thématiques, on a retrouvé deux sources dans le parc de la Mairie que l'on a pu remettre en fonction. L'une d'elle vient alimenter cette fontaine, alors que la deuxième a permis de créer un jeu d'eau pour les visiteurs du parc de la Mairie.

¹³ BRULHART Armand, p. 151

FONTAINES DE CONFIGNON

Fontaines :

Parmi les auteurs ayant écrit sur Confignon, seul Armand Brulhart aborde la question des fontaines, une question qui ne semble pas si claire que cela. On trouvera cette documentation aux pages 149 à 151 de son ouvrage.

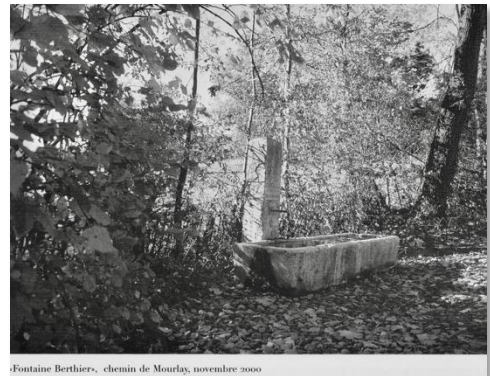
La question de l'approvisionnement en eau est pourtant d'une importance cruciale. A Confignon, les propriétaires creusent d'abord des puits sur leurs terres pour fournir l'eau à leurs fermes.

1868 : la Commune contracte un abonnement à la machine hydraulique d'Onex : 4 litres à la minute répartis entre les fontaines du village.

1870 : création d'une commission spéciale de la commune pour s'occuper des fontaines et de leur entretien.

Confignon semble alors posséder quatre fontaines à Confignon-Dessus (le village) et autant à Confignon-Dessous (au-dessous de la route de Soral), dont deux sont privées. Certaines ont disparu aujourd'hui.

Fontaine Berthier : signalée dès 1867, le long du chemin de Mourlaz, elle semble être l'une de ces fontaines privées, mais on sait qu'il existait une autre une fontaine, d'ornement, à usage privé, au sein de la propriété Berthier.



Fontaine Berthiers, chemin de Mourlaz, novembre 2000

Fontaine (communale) sur la route de Soral (en face de la propriété Berthier) : en 1873 ajout d'un couvert après qu'on ait corrigé la rampe de l'église et qu'on ait construit un nouveau mur.



Fontaine de la route de Soral, l'église et le "Château neut"

Aujourd'hui les fontaines publiques ont perdu leur fonction vitale de sources uniques d'eau potable pour la population. Elles restent cependant des sources de rafraîchissement bienvenues pour les promeneurs ou les joggers.

Une fontaine qui ne coule pas est une fontaine triste ou n'en est plus une !

La fontaine Berthier était de celles-là, mais lors des travaux d'assainissement entrepris dans le cadre des promenades thématiques, on a retrouvé deux sources dans le parc de la Mairie que l'on a pu remettre en fonction. L'une d'elle vient alimenter cette fontaine, alors que la deuxième a permis de créer un jeu d'eau pour les visiteurs du parc de la Mairie.